

10 jan 2014 -15:55

Appartient à Conseil des ministres du 10 janvier 2014

Participation de la Défense à une formation d'instructeurs de l'armée burundaise

Sur proposition du ministre de la Défense Pieter De Crem, le Conseil des ministres a autorisé la participation de huit militaires belges à une mission de formation d'instructeurs du Groupement des études militaires supérieures (GEMS) de l'armée burundaise.

Cette mission consiste à coacher et certifier une dernière série d'instructeurs formés par des cadres burundais l'année précédente. Grâce à cette quatrième génération d'instructeurs, le GEMS deviendra ainsi autonome.

Il s'agit d'une formation dans le domaine du management du 10 février au 28 mars 2014 avec quatre militaires et d'une formation dans le domaine des opérations du 12 mai au 13 juin 2014 avec quatre militaires. Le statut *en assistance en dehors du territoire national - AR 03, coefficient 2* sera octroyé aux huit militaires durant cette mission.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier
ministre et ministre de la Défense
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 550 28 11
<http://www.mil.be>